

Faculté de Droit

OFFRE DE PRESTATION POUR LE COMPTE DU MASTER DROIT ET CONTENTIEUX DES AFFAIRES OHADA

Dans le cadre de la vulgarisation du droit OHADA en République démocratique du Congo, l'Université Protestante au Congo (UPC), par le biais de la Faculté de droit, s'est assignée comme mission de vulgariser le Droit OHADA à travers une formation diplômante.

Cette dernière est une formation de 3^e cycle, et se décline sous forme d'un Master 2.

1. A cet effet, la Faculté de droit vous soumet cette offre de prestation dans le Master Droit et contentieux des affaires OHADA pour une charge horaire qui englobe l'enseignement ci-après : Droit du commerce électronique (30H).
2. L'enseignement débutera le 19 mars 2018 et prendra fin le 30 mars 2018.
3. L'enseignement ainsi dispensé englobe l'exposé de l'animateur (cours magistral) et le support à mettre à la disposition des apprenants.
4. Le taux horaire forfaitaire est de 1000 USD pour l'ensemble du cours.
5. L'enseignant s'engage à assurer l'encadrement et le suivi des apprenants dans le cadre de recherche et de rédaction scientifiques.

Fait à Kinshasa, le 16 mars 2018

Pour le destinataire de l'offre

Pr. KODJO NDUKUMA



Pour la Faculté de droit

Pr. BARUANI SALEH

Doyen